



PRESCRIPT'

heures

Le RDV mensuel des prescripteurs emploi-orientation

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

www.aft-dev.com

Le Transport Sanitaire

Mardi 18 octobre 2022



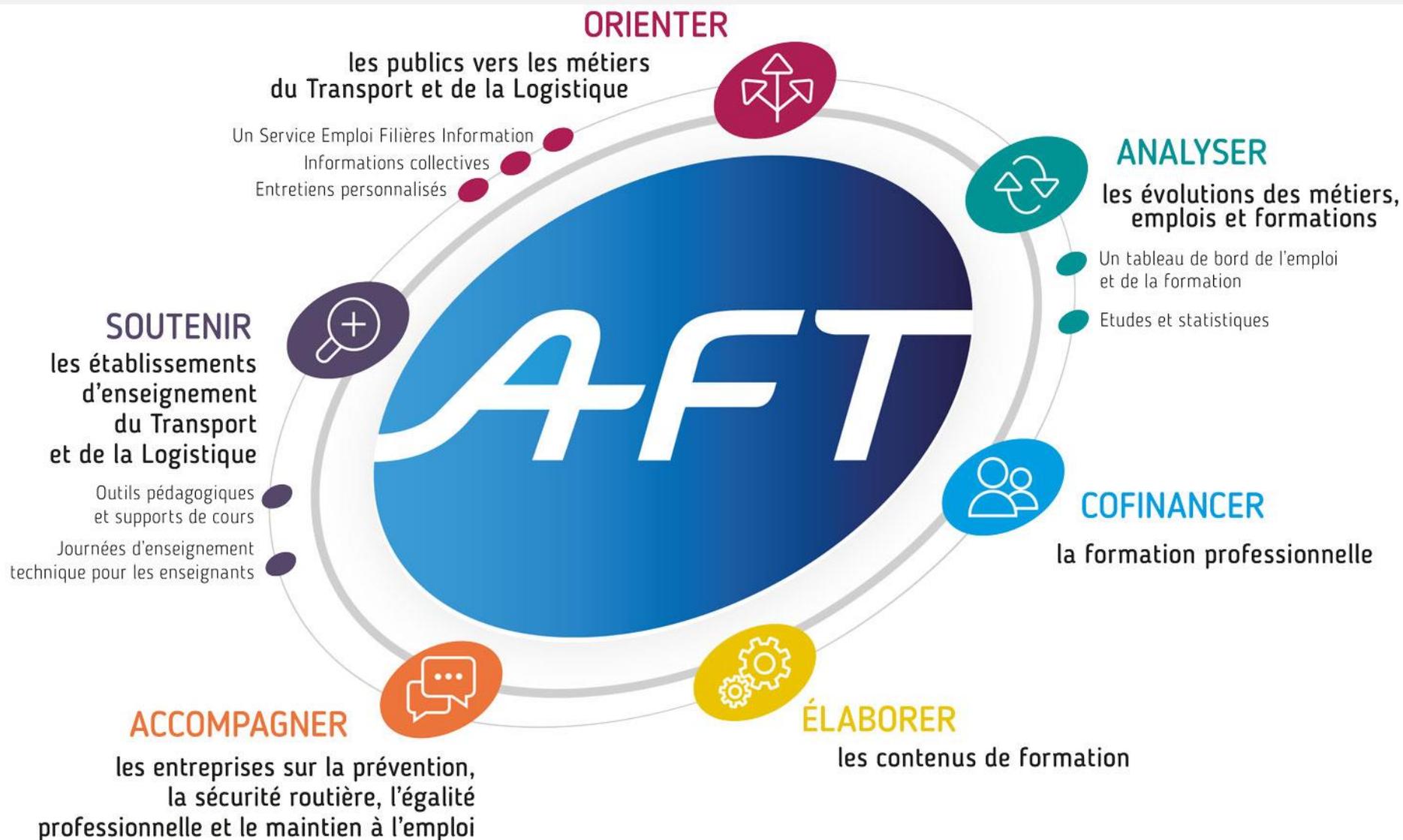
TRANSPORT & LOGISTIQUE
Créativité pour l'emploi

Déroulé

- Rôle et missions de l'AFT
- Quelques chiffres clés sur le TRS – Transport Sanitaire
- Présentation des principaux métiers
- Les filières et organismes de formation présents en région
- Pour aller plus loin : le site ressources « Orientation » de l'AFT : Choisis ton avenir
- Vos contacts régionaux

L'AFT = Organisme de développement de l'emploi dans le secteur **Transport-Logistique**, créé en 1957 par les organisations professionnelles du Transport

Différentes missions :



Les chiffres-clés du Transport Sanitaire

184 établissements en région Bourgogne Franche-Comté en 2020 =
12,50 % des établissements de la branche régionale

3056 salariés =
10,3% des effectifs régionaux

89,5% des salarié.e.s occupent des postes de Conducteurs.rices

Féminisation des emplois dans le TRV :

- Part de femmes, toutes familles professionnelles confondues : 37%
(20% dans la Branche)
- Part de femmes employées à des postes de CONDUITE : 34,6%
(12% dans la Branche)

94% des contrats en CDI

Part des effectifs à temps complet : 87% (88% pour la Branche – 44% pour le TRV)

Ancienneté moyenne : 8,5 ans (8,5 pour la Branche)

Répartition des établissements et des effectifs salariés par département



Départements	Etablissements	Salariés
21 - Côte d'Or	18	536
25 - Doubs	29	409
39 - Jura	23	308
58 - Nièvre	23	277
70 - Haute-Saône	20	327
71 - Saône et Loire	40	564
89 - Yonne	25	515
90 - T. de Belfort	6	120

Répartition des effectifs du TRS par famille professionnelle

Famille de métiers

% de l'effectif

Direction

3%

Gestion

3%

Vente/Achats

0%

Exploitation transport

2%

Conduite

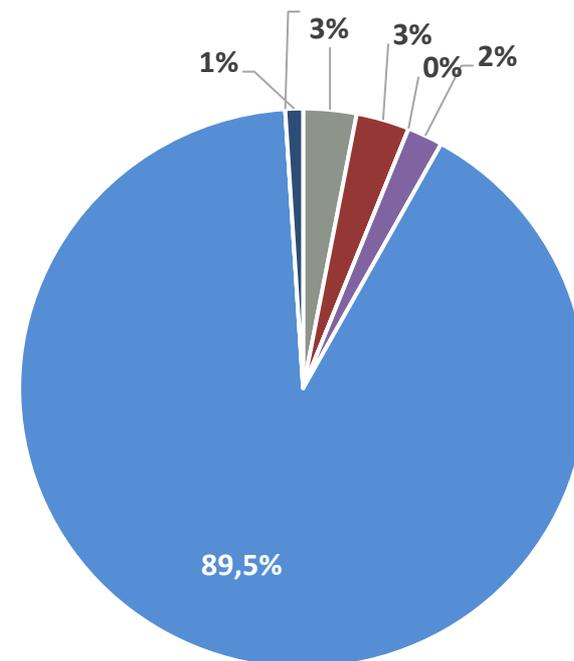
89,5%

Maintenance

0%

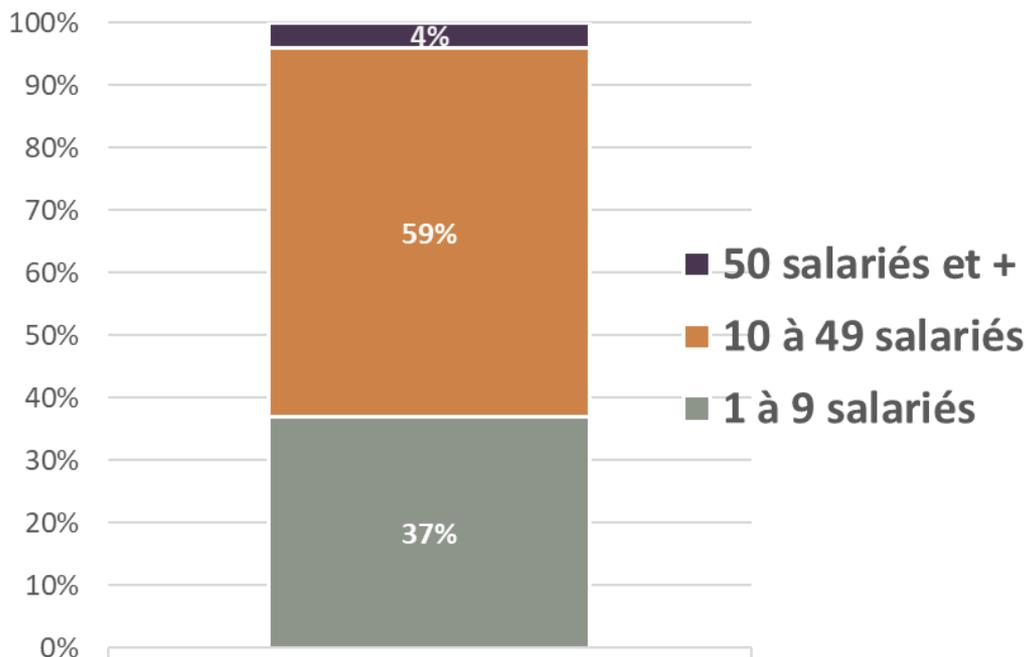
Interprofessionnel

1%

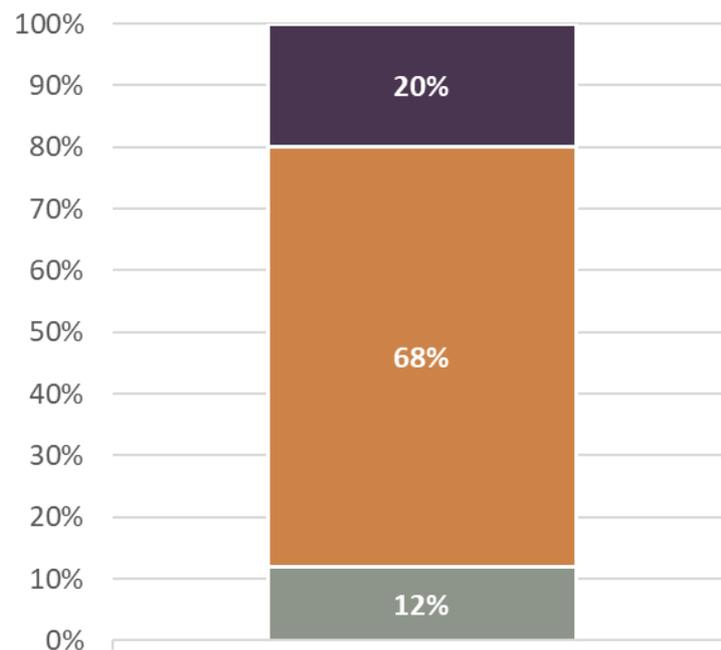


Répartition des établissements et effectifs du TRS par classe de taille

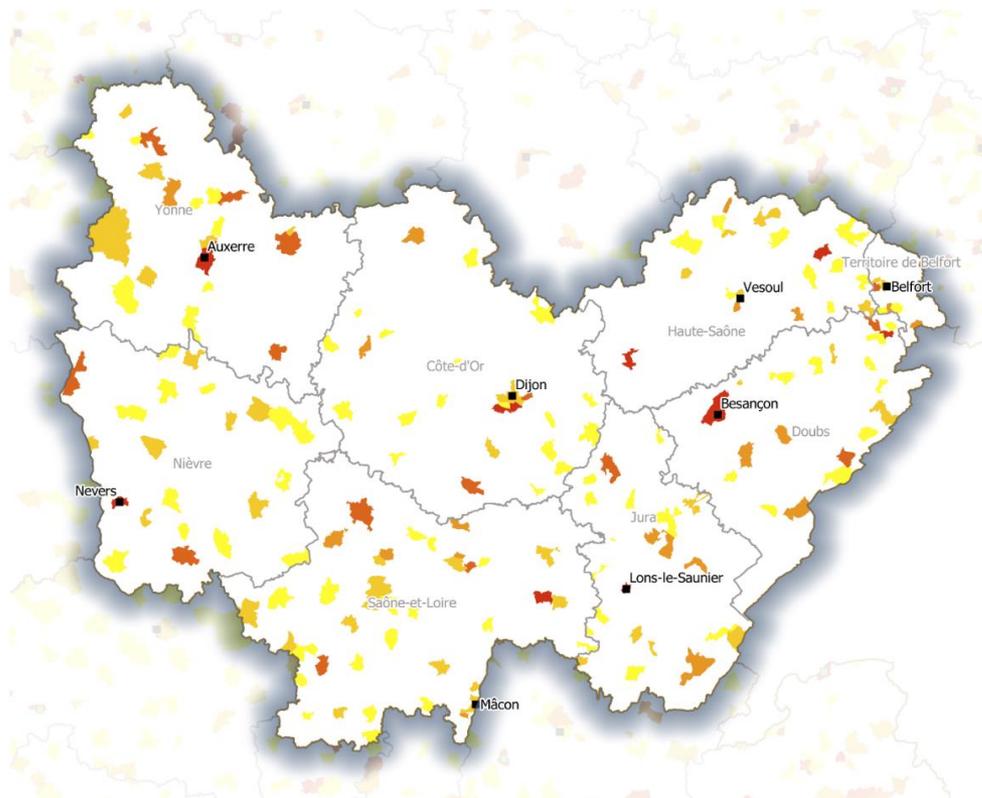
Etablissements



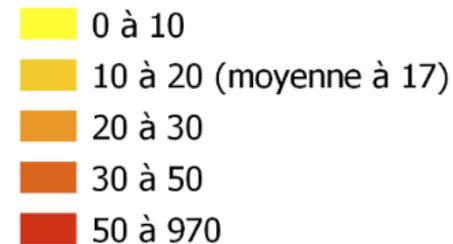
Effectifs



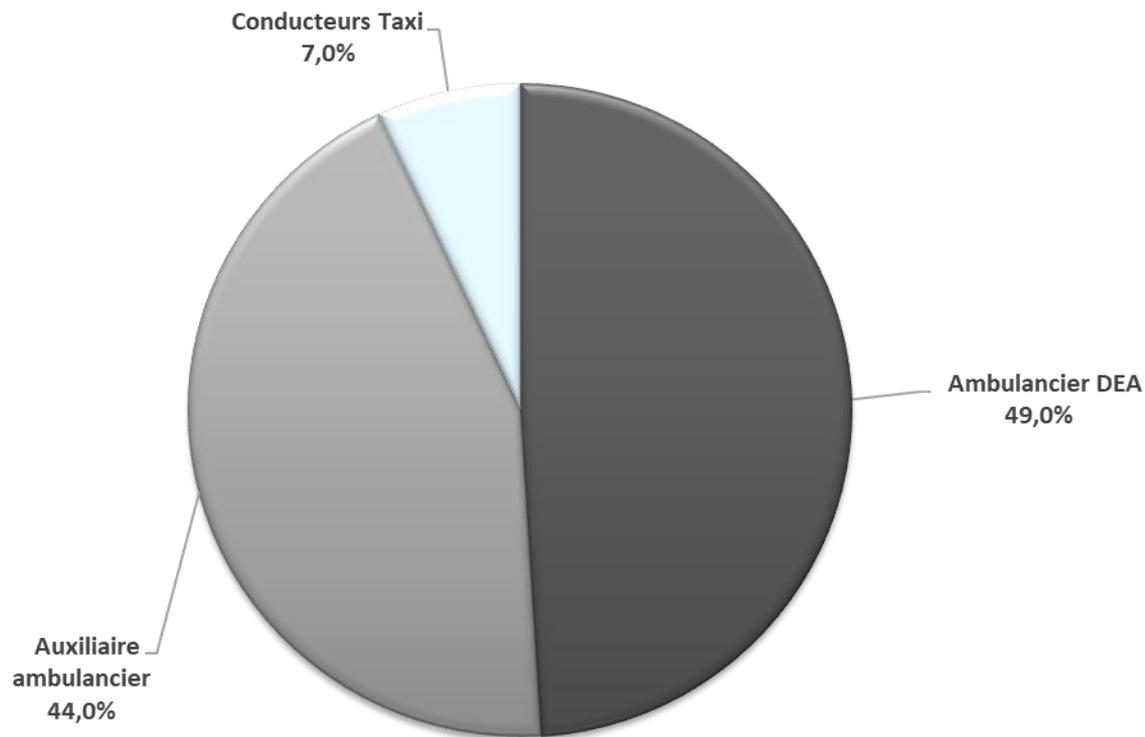
Carte de répartition des emplois du TRS en Bourgogne-Franche-Comté



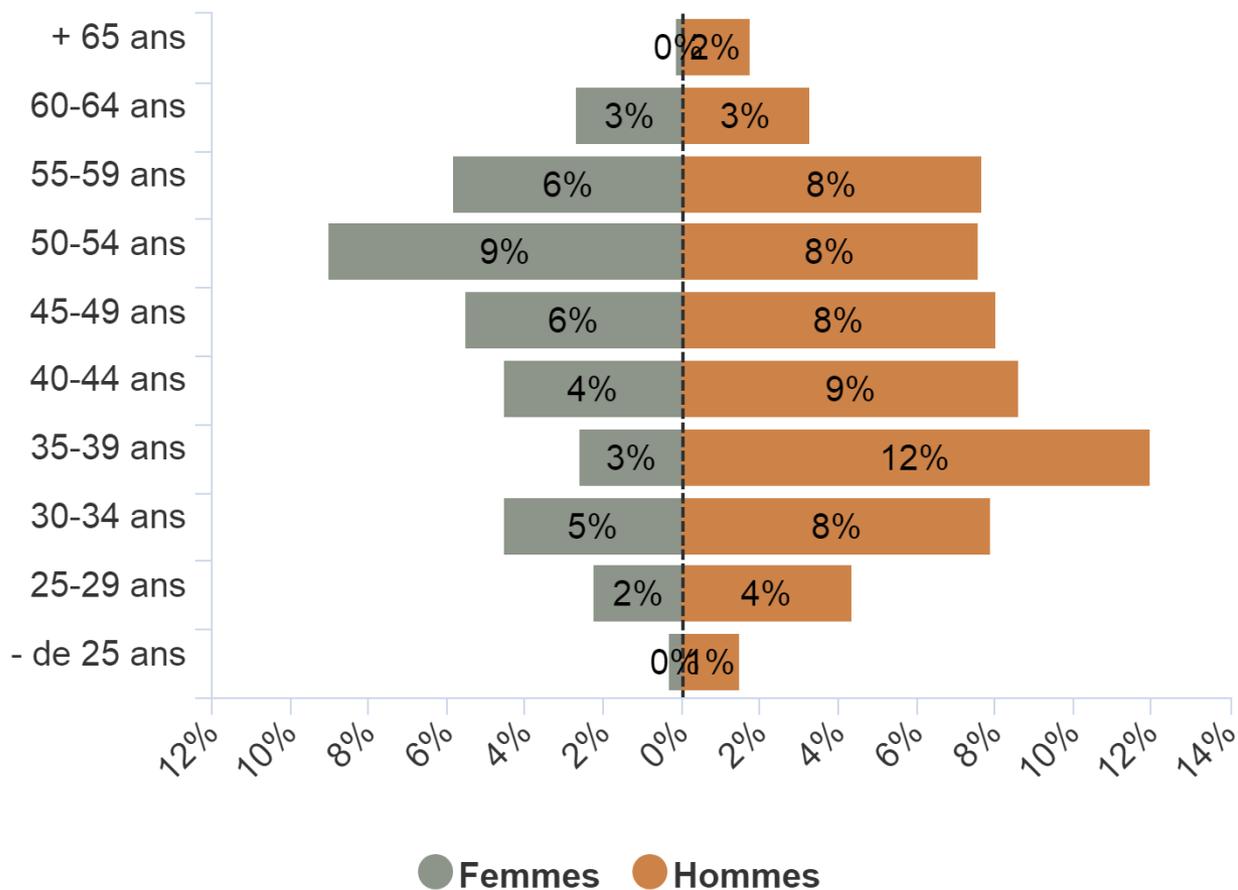
Salariés par commune (TRS)



Zoom sur les métiers de la conduite TRS



PYRAMIDE DES AGES DANS LE TRANSPORT SANITAIRE



Nombre d'embauches en 2020

- **512** embauches
296 hommes soit 57,8% des effectifs
216 femmes soit 42,2% des effectifs
- **94%** des embauches ont concerné des postes de conduite
- **42%** des embauches ont concerné des femmes et **91% des femmes** sont embauchées pour un poste de conduite
- **21%** des embauches ont concerné des jeunes de moins de 30 ans
- **44%** des embauches concerne la tranche d'âge des 30/44ans

LE SECTEUR DU TRANSPORT SANITAIRE ET SES PRINCIPAUX METIERS

- AUXILIAIRE AMBULANCIER / AMBULANCIERE
- AMBULANCIER / AMBULANCIERE
- REGULATEUR / REGULATRICE EN TRANSPORT SANITAIRE

AUXILIAIRE AMBULANCIER / AUXILIAIRE AMBULANCIÈRE



L'AUXILIAIRE AMBULANCIER(ÈRE) CONDUIT UNE AMBULANCE OU UN VÉHICULE SANITAIRE LÉGER

L'auxiliaire peut venir en soutien de l'ambulancier lors d'un transport en ambulance : conduite, manutention, brancardage, soins au patient Eventuellement. Il ou elle doit être capable de participer avec l'ambulancier à la prise en charge d'une urgence

L'auxiliaire doit veiller au bon état du VSL ou de l'ambulance et du matériel médical et effectuer diverses tâches administratives



COMPÉTENCES ET QUALITÉS

- Conduite souple, sécurisée et économique
- Respect du code de la route et des autres usagers
- Ponctualité, courtoisie,
- Sens de l'accueil et diplomatie
- Maîtrise de soi et résistance au stress
- Premiers secours d'urgence



FORMATION

Attestation d'auxiliaire ambulancier

Durée : 2 semaines (70h)

Validation : attestation formation et attestation AFGSU niveau 2

Prérequis :

- Avoir le permis B depuis au moins 3 ans (ou 2 ans si conduite accompagnée)
- Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à l'exercice de la profession ainsi qu'un certificat de vaccinations

AMBULANCIER-AMBULANCIERE



L'ambulancier.ère effectue de jour comme de nuit, le transport ou l'accompagnement de malades, de blessés vers les centres de soins au moyen d'un véhicule spécialement adapté selon les règles d'hygiène, de confort et de sécurité.

Ses principale missions sont :

Installer le patient dans l'ambulance, prendre connaissance de l'état de ce dernier auprès du personnel médical de l'établissement pour lequel elle travaille, et retransmettre ces informations à son arrivée aux services de soins.

Surveiller l'état du malade ou du blessé en utilisant si nécessaire les appareils d'assistance médicale présents dans le véhicule.

Savoir réagir en cas d'urgence en apportant les premiers secours

Maîtriser les techniques de portage et de brancardage ainsi que les règles d'hygiène

Veiller à l'entretien mécanique et hygiénique de son véhicule et à la stérilisation du matériel

Effectuer des démarches administratives



COMPÉTENCES ET QUALITÉS

Rigueur et organisation, réactivité

Sens de l'initiative, adaptation aux imprévus

Respect des procédures, règles de qualité et de sécurité

Bonnes aptitudes relationnelles

Empathie et discrétion



Métier accessible
en passant :

DEA

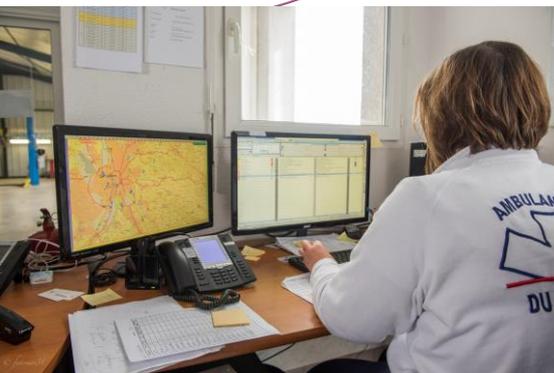
Diplôme d'Etat d'Ambulancier

Une ambulancière parle de son métier...



<https://www.youtube.com/watch?v=MXdkUxMNZKc>

REGULATEUR / RÉGULATRICE EN TRANSPORT SANITAIRE



LE RÉGULATEUR / LA RÉGULATRICE EN TRANSPORT SANITAIRE REÇOIT LA DEMANDE DE TRANSPORT DU PATIENT OU DES SERVICES MÉDICAUX ET MET TOUS LES MOYENS EN SA POSSESSION POUR Y RÉPONDRE.

Il/elle coordonne et optimise les mouvements des véhicules et des personnels pour satisfaire les demandes

Manage les équipes d'auxiliaire ambulancier-ère et ambulancier-ère

Anticipe les problèmes liés aux aléas de circulation pour faciliter le déplacement du patient

Gère le parc de véhicules en lien avec l'atelier et le personnel roulant (entretien, réparation, sinistre, panne...)



COMPÉTENCES ET QUALITÉS

Savoir planifier et gérer le stress

Être réactif-ve et ordonné-e

Avoir le sens du service

Posséder d'excellentes capacités relationnelles

Être doté-e d'une grande maîtrise de soi

Faire preuve de concentration et de mémorisation

Maîtriser l'outil informatique

Connaître la géographie des villes, des banlieues et des établissements de soins



Métier accessible en passant par:

Dipôme d'Etat d'Ambulancier-ère (DEA)

BTS Gestion des Transports et Logistique Associée (GTLA)



EVOLUTIONS

Responsable exploitation

Chef-fe d'entreprise en libéral après plusieurs années d'exercice du métier d'ambulancier-ère

Un régulateur en transport sanitaire parle de son métier...



https://www.youtube.com/watch?v=tbn_3-KX6f0

LA FORMATION POUR DEVENIR AMBULANCIER / AMBULANCIERE

Processus de sélection des candidats pour accéder à la formation DEA:

- Une admissibilité sur dossier
- Un entretien d'admission

Pour se présenter à l'entretien d'admission, les candidats doivent avoir réalisé un stage d'observation de 70h dans un service hospitalier en charge du transport sanitaire ou dans une entreprise de transport sanitaire

Sont dispensés du stage d'observation :

- Le candidat ayant exercé au moins **un mois** en continu ou discontinu comme auxiliaire-ambulancier dans les 3 dernières années
- Les candidats issus de la brigade des sapeurs pompiers de Paris ou marins-pompiers de Marseille justifiant d'une expérience professionnelle de 3 années.

Sont dispensés de l'entretien d'admission :

Les candidats ayant exercé à la date des épreuves, les fonctions d'auxiliaire ambulancier pendant au moins 1 an en continu durant les 3 dernières années

LA FORMATION POUR DEVENIR AMBULANCIER / AMBULANCIERE

Processus de sélection des candidats pour accéder à la formation DEA:

- Le dossier d'admissibilité doit comporter :
 - Permis de conduire à jour et en cours de validité (hors période probatoire)
 - Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance
 - Certificat médical de non contre-indication à l'exercice du métier
 - Un certificat de Vaccination
 - Une lettre de motivation manuscrite
 - Un CV – pièce d'identité, copie des diplômes, attestations de travail...
 - Un document manuscrit relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation

Le dossier d'admissibilité est apprécié au regard des attendus de la formation. Il est noté sur 20 points par un binôme ambulancier DEA ou chef d'entreprise diplômé DEA et un formateur permanent ou directeur IFA.

LA FORMATION POUR DEVENIR AMBULANCIER / AMBULANCIERE

Processus de sélection des candidats pour accéder à la formation DEA:

- **Le dossier d'admissibilité :**

Sont dispensés de l'admissibilité:

- les candidats titulaires d'un diplôme ou titre homologué au niveau 4 (Bac)
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social de niveau 3 (CAP)
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays obtenu
- Les candidats ayant été admis en formation d'auxiliaires médicaux
- Les auxiliaires ambulanciers ayant exercé pendant un mois au minimum en continu ou en discontinu, durant les 3 dernières années.

LA FORMATION POUR DEVENIR AMBULANCIER / AMBULANCIERE

Processus de sélection des candidats pour accéder à la formation DEA:

- L'Entretien d'admission devant un jury :

Durée : 20 minutes

Noté sur 20 points

L'entretien comprend :

- une présentation orale de 5 minutes du candidat en lien avec son stage d'observation ou de son parcours professionnel (si dispensé du stage) = 8 points
- Un entretien de 15 minutes avec le jury = 12 points

L'épreuve consiste à évaluer la capacité du candidat à s'exprimer et à ordonner ses idées pour argumenter de façon cohérente, apprécier les aptitudes et la capacité du candidat à suivre la formation, apprécier son projet professionnel.

Une note inférieure à 8 sur 20 à cette épreuve est éliminatoire

LA FORMATION POUR DEVENIR AMBULANCIER / AMBULANCIERE

Durée de la formation DEA : 801 heures (Nouvel arrêté du 11 04 2022)

- Formation théorique et pratique : 556 heures (10 modules)
- Formation en milieu professionnel : 245 heures (7 semaines de 35 heures)

La formation en milieu professionnel comprend : 3 types de stage à réaliser

- Dans des structures de courte et longue durée, soins de suite et réadaptation, EHPAD, enfant et adulte, psychiatrie et santé mentale (3 semaines)
- Dans un parcours de Médecine d'urgence adulte/enfant (service des urgences/SAMU/SMUR) (2 semaines)
- En entreprise de transport sanitaire (2 semaines)

Le stagiaire devra réaliser au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end.

LISTE DES ORGANISMES DISPENSANT LES FORMATIONS AUXILIAIRES ET AMBULANCIERS

- **Institut Formation Ambulancier** : CHU Dijon
- **Institut de Formation de Profession de Santé** : CHU Besançon
- **Institut de Formation aux Métiers de la Santé** : Centre Hospitalier de Joigny

Site internet d'Information et d'Orientation AFT



Jeunes, demandeurs d'emploi et personnes en reconversion : comment s'orienter au mieux ?

VOS CONTACTS EN REGION

Isabelle BROSSE – Déléguée régionale

AFT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

T. 06 75 65 00 78

isabelle.brosse@aft-dev.com

Caroline CAFARELLI – Chargée d'information

AFT BOURGOGNE

caroline.cafarelli@aft-dev.com

T. 06 13 48 29 21

Sophie HIHN – Chargée d'actions professionnelles

AFT FRANCHE-COMTE

T. 07 86 38 58 52

sophie.hihn@aft-dev.com

Valérie KADIMA – Chargée d'information

DÉLÉGATION AFT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

T. 06 61 01 92 84

valerie.kadima@aft-dev.com